

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 07 mai 2024

Délibération n° 0112-2023

Point 05.03

**Point 05.03. de l'ordre du jour****Calendriers dérogatoires 2024/2025 – Faculté de physique et ingénierie****EXPOSE DES MOTIFS**

La Faculté de physique et ingénierie soumet au vote de la CFVU ses calendriers dérogatoires pour l'année 2024/2025 :

Sont concernés :

**M1 Physique Tronc commun aux différents parcours**

- Semestre 1 : début des enseignements le 2/09/2024 par des cours non obligatoires de remises à niveau en physique statistique et mécanique quantique.
- Semestre 1 : semaine du 16/12/24 semaine de cours ou début des examens du S1 session 1
- Semestre 2 : Début des cours semaine du 20/01/24
- Semestre 2 : Examens du S2 les semaines du 5/05, 12/05 et 19/05.

Des cours de bases en "Physique statistique" et en "Mécanique quantique" sont proposés en début de semestre afin de permettre aux étudiants venant d'une autre licence que la licence de physique de l'UNISTRA de suivre ces matières fondamentales du M1S1. Ces cours sont facultatifs.

Le second semestre du M1 nécessite un minimum de 13 semaines d'enseignement et deux semaines de stage. Pour cette raison, nous demandons de commencer les examens du S1 fin décembre et de commencer le semestre 2 la semaine du 20 janvier 2025. Pour pouvoir planifier tous les examens du semestre 2, il est nécessaire de disposer de 3 semaines d'examens. Les jurys de semestre 2 peuvent alors se tenir la semaine du 2/06, comme proposé dans le calendrier universitaire 2024-2025.

Les examens de session 2 peuvent être organisés les 3 semaines suivantes et les jurys de session 2 la semaine du 7/07, toujours comme proposé dans le calendrier universitaire 2024-2025

**M2 Physique parcours Préparation à l'agrégation de physique / DU Préparation à l'agrégation de physique**

- Semestre 3 : début des enseignements (réunion de rentrée) semaine du 02/09/2024
- Semestre 4 : reprise des cours la semaine du 06/01/2025 ; Semaine de cours normale la semaine du 27/01/2025 (pas de pause inter-semestre) ; Jurys Semestres 3 et 4 : semaine du 06/04/2025

Les modifications, concernant les semaines d'enseignement, permettent d'adapter le calendrier universitaire à celui des concours de l'enseignement auxquels se présentent les étudiants.

Actuellement pour le concours :

- de l'agrégation de Physique : épreuves écrites mi-mars et épreuves orales mi-juin à début juillet;
- du CAPES Physique Chimie: épreuves écrites fin mars et épreuves orales fin juin à début juillet.

Les modifications, concernant les dates des jurys, sont imposées par les conditions spécifiques au concours de l'agrégation externe. En effet, les étudiants doivent envoyer au rectorat une attestation de réussite au master avant la publication des résultats d'admissibilité au concours. Les dates de jury peuvent être modifiées au courant de l'année selon les dates imposées par le calendrier du concours non connues à l'avance. L'existence d'une pause inter-semestre n'est pas optimale pour la préparation et la réussite d'un concours national.

## **M2 Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Systèmes Électroniques et Microélectronique (SEME)**

- Fin du semestre 3 le 28 février 2025.
- Démarrage de S4 (stage) le 3 mars 2025.

En raison du couplage de la deuxième année du Master PAIP-MNE avec la 3ème année du parcours Thérapeutique

Innovante du diplôme TI-santé de TPS, la grande majorité des cours du Master 2 est commune avec les cours de l'école. L'ouverture du master à l'alternance nécessite également d'allonger le S3 afin de pouvoir placer le volume de cours académiques imposé aux formations par alternance.

A noter qu'il n'y a pas de seconde session d'examens dans ce Master 2 et les étudiants démarrent leur semestre 4 (stage de fin d'étude en laboratoire ou en entreprise) dans la foulée.

## **M2 Physique parcours Physique subatomique et astroparticules (PSA)**

- La semaine de révision du 6 janvier devient une semaine d'examens  
Programmer les examens du M2PSA les deuxième et troisième semaines calendaires de 2025, c'est-à-dire les semaines commençant le 06/01 et le 13/01 afin de libérer les étudiants la semaine du 22 janvier et leurs permettre de participer à l'European School of Instrumentation in Particle and Astroparticle Physics (ESIPAP, <https://www.esi-archamps.eu/esipap-presentation/>) organisée par l'Université de Grenoble.

Avoir une semaine d'examens la semaine du 06/01 au 10/01 ne posera pas de problème, car ceux-ci se dérouleront dans les locaux de l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) sur le Campus de Cronenbourg.

## **M2 Physique Parcours Astrophysique**

- Début de 1er semestre : 2 septembre 2024
- Semaine de « Révision » : considérée comme semaine de cours normale
- Toutes semaines de vacances : comme dans le planning de référence
- Fin de 1er semestre : 7 février 2025.
- Début de 2eme semestre : 10 février 2025.
- Stage M2 : 15 semaines minimum à partir du 10 Février 2025 au 6 juin 2025, décalable d'une semaine si une justification valable est présentée par l'étudiant ou son laboratoire d'accueil.
- Soutenances de stage : semaine(s) du 16 ou 23 juin 2025
- 2eme session M2-S3 et M2-S4: entre le 26 juin et le 3 juillet 2025.

Cette demande reprend celle que nous faisons tous les ans depuis la mise en place du LMD, et qui est sous-entendue dans les maquettes d'habilitation. Le M2 d'astrophysique n'a pas de période d'examen bloquée pendant le S3. Les modalités de contrôle des connaissances décrivent en détail le fonctionnement (quelques examens terminaux combinés avec un contrôle continu majoritaire).

Argumentaire pour la date tardive de fin du S3: (1) Nous réalisons dans l'année avec les étudiants une mission d'observations astronomiques d'une semaine à l'Observatoire de Haute Provence, observatoire qui est maître de ses plannings d'accès aux télescopes. Nous devons pouvoir nous adapter à une attribution de temps de télescope dans le 1er semestre, si nécessaire. Ces dernières années cette semaine a toujours eu lieu en décembre. (2) Nous devons libérer chaque semaine 1,5 jours pour que les étudiants en double diplôme avec Telecom Physique Strasbourg puissent compléter leur formation d'ingénieur. Sur 16 semaines, cela se traduit par 24 jours de libérés, et la période restante est trop courte pour effectuer les enseignements dans des conditions pédagogiques raisonnables. (3) s'ajoutent également 6 après-midi qui doivent être libérés pour les étudiants participants au DU IRMIA++ durant le S3. (4) Nous proposons des cours en échange avec l'université de Grenoble et ceux-ci ont des créneaux de 1h30, ce qui rallonge la durée calendaire du cours, donnant un contrôle final tardif. (5) Nous proposons un cours fait par un enseignant de Lyon qui doit

se déplacer ponctuellement (2 à 3 jours, 2 à 3 semaines). Il est généralement plus simple d'organiser cela sur des semaines plus libres, donc nécessairement tard dans le semestre.

**Licence Professionnelle « Optique professionnelle parcours Métiers de l'Optique et de la Vision, aspects scientifiques, techniques et commerciaux » (MOV)**

- Pas de vacances de Toussaint (semaine du 28/10/2024)
- Fin du premier semestre : 12/02/2025
- Fin du deuxième semestre : 01/07/2025
- Jury du premier semestre : semaine du 3 mars 2025
- Jury de deuxième semestre : première quinzaine de juillet 2025
- Jury de diplôme : première quinzaine de juillet 2025

Le volume horaire de la licence professionnelle "Métiers de l'Optique et de la Vision" est de 76 jours de 7 heures, soit 532 heures. Le rythme de l'alternance choisie est : lundis et mardis en cours/TP/TD, le reste de la semaine en entreprise. En commençant les cours/TP/TD le lundi 02/09/2024, nous avons besoin de 43 semaines de 2 jours en comptant les 3 lundis fériés (11 novembre, Pâques et Pentecôte) et les 4 semaines de vacances. Ceci oblige à terminer les cours le 1 juillet en respectant au mieux les vacances universitaires, exceptées celles de la Toussaint. Les semestres sont choisis de façon à équilibrer les ECTS sur la durée totale de la formation.

**M2 Sciences et Génie des Matériaux parcours Design des surfaces et matériaux innovants (DSMI)**

- Fin du semestre 3 au plus tard le 28 février 2025.
- Démarrage de S4 (stage) le 3 mars 2025.
- Soutenances de stage au plus tard le 15 septembre 2025.

L'ouverture de notre master à l'alternance nécessite également d'allonger le S3 afin de pouvoir placer le volume de cours académiques imposé aux formations par alternance. Lors de cette année diplômante le semestre 4 correspond au stage de fin d'étude. Les stages démarrent donc en général au mois de mars mais se terminent pour certains fin juillet voire au mois d'août. Pour ces raisons, le M2-DSMI demande à fonctionner selon un calendrier dérogatoire avec des soutenances de stage et jurys de diplôme ayant lieu au plus tard le 15 septembre.

**Licence Professionnelle « Techniques Nucléaires et Radioprotection » (TNRP)**

- Semaine de cours : semaine 2 (6 au 10/01/2025).
- Jury semestre S5 semaine 22 ou 23 (avant le 09/06/2025).
- Jury semestre S6 et jury de diplôme semaine 38 ou 39 (avant le 29/09/2025).
- Semaine de révisions remplacée par une semaine de cours.

Les évaluations de la formation sont organisées en contrôle continu et sont réparties sur toutes les semaines de présence des étudiants en formation avec au maximum 2 à 3 évaluations par semaine. A titre d'exemple l'an passé, les premières évaluations se sont déroulées en septembre et 12 évaluations avaient déjà été effectuées avant janvier. Par conséquent la présence d'une semaine de révisions en janvier n'est pas nécessaire. De plus le nombre restreint de semaines de formation (en raison de l'alternance) nous contraint à optimiser l'organisation des enseignements lors des semaines de formation. Le déroulement en alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation) de la formation entraîne la fin des cours mi-mai pour les apprentis/stagiaires. Le jury du semestre 5 doit donc avoir lieu après. Ce diplôme professionnel inclut une soutenance de stage ayant lieu mi-septembre, il y a compensation de l'ensemble des UE donc les jurys du semestre 6 et de diplôme doivent avoir lieu après ces soutenances en septembre. Cette demande reprend celle qui est faite tous les ans depuis la mise en place du LMD.

### **Licence Professionnelle « Prototypage de Produit et Outillage » (PPO)**

- Pas de vacances de Toussaint (semaine du 28/10/2024)
- La semaine du 6 janvier 2025 sera utilisée pour des enseignements et/ou apprentissage
- Fin du premier semestre : 20/03/2025
- Jury du premier semestre : mi-avril 2025
- La semaine du 27 janvier 2025 sera utilisée pour des enseignements et/ou apprentissage
- Les soutenances de stage/apprentissage auront lieu la première quinzaine de septembre 2025 pour qu'elles portent sur l'intégralité du stage.
- Fin du deuxième semestre : 15/09/2025
- Jury de deuxième semestre : deuxième quinzaine de septembre 2025
- Jury de diplôme : deuxième quinzaine de septembre 2025

Le volume horaire de la licence professionnelle " Prototypage de Produit et d'Outillage (PPO)" est 500 heures de cours + 150h de projet tutoré. Sachant que l'alternance choisie est : 2 semaines en cours/TP/TD / 2 semaines en entreprise, ce n'est pas possible de faire tous les heures en respectant le calendrier standard de l'université. Impossible de faire les 400h prévue en premier semestre avant le 21 janvier 2025. Si nous commençons les cours/TP/TD le lundi 02/09/2024, nous avons besoin de 38 semaines généralement sans compter les jours fériés. Aussi certains apprentis ont le droit de commencer leur apprentissage jusqu'à le 15/12/2024, alors pour compléter la durée de stage/apprentissage, nous planifions les soutenances des stages/ apprentissage avant le 15/09/2025. Ceci permet à la nouvelle promotion d'assister aux soutenances. Pour des raisons pédagogiques le projet tutoré de 150h est répartie sur les semaines en cours, il dure tout au long de l'année et ne finit qu'en juin 2025. Par ailleurs, le projet professionnel en entreprise est à présenter en fin de parcours. Les semestres sont choisis de façon à équilibrer les ECTS sur la durée totale de la formation.

### **M2 Physique parcours Physics of Quantum and Soft Condensed Matter (PhyQS)**

- « Crash course » et réunion de rentrée la semaine du 2 septembre
- Pas de vacances la semaine #44 du 28/10/2024 (vacances « Toussaint »)

Il faut 15 semaines d'enseignement pour pouvoir placer tous les cours obligatoires et optionnels du semestre 3 du M2 physique parcours MCN. En ne prenant pas de vacances la semaine du 28/10/24, cela permet de garder la semaine du 6 janvier 2025 pour les révisions.

### **Licences, licences pro et masters de la faculté de physique et ingénierie (PHI)**

- La semaine d'intersemestre est utilisable pour les enseignements de licence et master.

Pour les masters : ne pas utiliser cette semaine réduirait trop le semestre 2 qui ferait 2 à 3 semaines de moins que le semestre 1. Le nombre (et les effectifs) de nos formations en alternance et les ressources (humaines et en terme de salles de cours) nous conduisent à utiliser cette semaine pour y placer des enseignements.

Pour les licences : l'alternance des ressources avec les formations en apprentissage ont également un impact sur les licences. Par ailleurs les formations de licence comprennent une part significative de projets, projets tuteurés en laboratoire ou stage en entreprise au S2 qui réduisent significativement les semaines utilisables pour placer les autres enseignements.

Pour l'ensemble de nos formations : le volume horaire par étudiant, la mutualisation (interne) d'une partie des formations (et donc les tensions sur les amphis), la part significative de travaux pratiques et les tensions sur les services de beaucoup des enseignants compliquent l'élaboration des emplois du temps. La semaine d'intersemestre est nécessaire pour lisser la charge d'enseignement.

### **M1 Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Systèmes Électroniques et Microélectronique**

- Les semaines S20 et S23 deviennent des semaines d'enseignements permettant la mise en place des travaux pratiques à Grenoble. Les examens de la session 1 du S2 sur 2 semaines seront regroupés dans les semaines 19 et 21 du calendrier.

Les séances de Travaux Pratiques de salle blanche au CIME – Nanotech à Grenoble devront impérativement se dérouler dans les semaines 20 et 23 de l'année universitaire.

### **Licence Professionnelle « Installation d'Équipements Industriels à l'International » (IEII)**

- Prévoir la date du jury du semestre 1 de la formation pour la semaine 20 ou 21 de l'année universitaire (avant le 02/06/2025).
- Prévoir la date du jury du semestre 2 et jury de diplôme pour la semaine 36 de l'année universitaire (avant le 03/09/2025).

La licence professionnelle IEII se prépare en alternance, principalement en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou exceptionnellement convention de stage. La formation débute début septembre 2024 et se termine début septembre 2025. Elle alterne 2 semaines à la Faculté de Physique et Ingénierie et 2 semaines en entreprise, ce qui entraîne la fin des enseignements et examens vers la fin du mois de mai 2025. Par conséquent, le jury du semestre 1 (S1) ne peut s'effectuer qu'après la fin des cours, soit au plus tôt début juin 2025. De même, pour les jurys du semestre 2 (S2) et du diplôme de la formation, il faut attendre la fin des contrats ou de convention en entreprise, soit fin du mois d'août 2025. Les jurys du semestre 2 et du diplôme de la formation ne peuvent s'effectuer qu'après la soutenance du mémoire de stage/apprentissage, soit au plus tôt la seconde semaine de septembre 2025.

### **Licence Professionnelle « Efficacité Énergétique » (EE)**

- Prévoir la date du jury du semestre 1 de la formation pour la semaine 24 de l'année universitaire (avant le 14/06/2025).
- Prévoir la date du jury du semestre 2 et jury de diplôme pour la semaine 36 de l'année universitaire (avant le 06/09/2025).

La licence professionnelle LPEE est une formation en alternance via un contrat de travail en alternance dans une entreprise (contrat apprentissage, contrat de professionnalisation ou convention de stage-alternant). La formation débute en septembre 2024 et se termine après 12 mois de formation en septembre 2025. Elle alterne 2 semaines de cours à l'université au sein de la Faculté de Physique et Ingénierie de l'Université de Strasbourg et 2 semaines mise en pratique au sein d'une entreprise. Plusieurs enseignements se déroulent tout au long de l'année universitaire ce qui entraîne que certains cours débutent en septembre 2024 et se terminent au mois de juin 2025, ce qui entraîne des délais dans les jurys de semestre, ainsi : le jury du semestre 1 de la formation ne peut se tenir qu'à la fin des enseignements officiels (examens et soutenance de la matière projet tuteuré compris), soit début juin 2025 ; Et le jury du semestre 2 et du diplôme de la formation ne peuvent se tenir qu'à la fin des périodes en entreprise et la soutenance de la matière stage, soit début septembre 2025.

### **M1 Sciences et Génie des Matériaux (SGM)**

- S1 : Début des enseignements S1 d'une semaine, pour commencer la semaine du 2 septembre
- S1 : Avancer la 1-ère semaine d'examens du S1 d'une semaine, début semaine du 16/12
- S1 : Avancer la 2-ème semaine d'examens du S1 d'une semaine, c.-à-d. semaine du 13/01
- S2 : Début des cours semaine du 20/01/24
- S2 : Examens du S2 les semaines du 24/03 et 31/03

Les modifications ci-dessus sont demandées pour pouvoir intégrer le stage de M1 "Sciences et Génie des Matériaux" (8 semaines) dans le calendrier universitaire 2024-2025. Les vacances de printemps sont supprimées pour les étudiants en stage.

### **M2 Physique parcours physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie (PRIDI)**

- Semaine du 04 novembre 2024 pour les enseignements du tronc commun.

Les étudiants des années 2010-2015 ont demandé à avoir des examens juste après les cours du tronc commun. Les étudiants déploraient d'avoir des examens en janvier pour des cours finis depuis fin octobre. Nous l'avons réalisé les années précédentes et cela a été plébiscité. Nous souhaitons donc conserver cette semaine d'examen au milieu du semestre S3.

### **M2 Physique parcours Physique Cellulaire (PC)**

Les matières ont des volumes horaires importants : des éléments de Physique, Biologie, Chimie, Maths, doivent être donnés aux étudiants de profils variés. Il est indispensable de disposer de ces semaines proposées dans l'emploi du temps. Ces modifications du calendrier sont également souhaitées par les étudiants pour intégrer les contenus pédagogiques des cours.

### **Licence Physique tous parcours L2 et L3**

- Commencer le second semestre le 20 janvier et non le 27 pour les parcours de Physique Fondamentale, de Sciences de la matière, de L3 MPA et de 1ère année de Magistère

Il est très complexe de placer l'ensemble des cours des S4 et S6 en raison de la hausse des effectifs, la création des groupes supplémentaires (principalement en L3) et des nombreuses mutualisations qui rendent complexes l'élaboration de l'emploi du temps. A ces contraintes s'ajoutent les stages laboratoires et le stage de terrain cela double licence. La demande permet de mieux lisser la charge sur les S4 et S6

### **Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours MESI**

- Début des cours en M1 et M2 MESI : 2/09/2024 car la formation est mixte FI et apprentissage. L'alternance cours/semaines en entreprise réduit de moitié les semaines de cours.
- Semaine 2 (semaine du 6/1/2025) M1 et M2: les apprentis sont en entreprise
- M2 : fin des cours du S4 le 28/06/2025. Raisons : soutenance de stages/apprentissage durant 2ème quinzaine de juin pour les soutenances de stages/apprentissage durant 2ème quinzaine de juin.

### **Licence SPI, 2ème année**

- Utilisation de la semaine 25 (du 16/06/25 au 22/06/25) pour y placer les soutenances de stage de la L2

La deuxième année de la licence SPI intègre un stage opérateur qui a lieu aux mois de mai et juin 2025. Compte tenu des contraintes pour placer les enseignements du semestre 4 et la demande récurrente des étudiants de ne plus avoir d'examens après le stage, ce dernier ne peut démarrer plus tôt. En conséquence la soutenance de stage aura lieu en semaine 25 (du 16/06/25 au 22/06/25) pour laisser du temps aux étudiants pour rédiger le rapport et préparer la soutenance.

Les calendriers ont été adoptés en conseil de composante le 28 mars 2024 à l'unanimité (Pour 24, Abst. 0, Contre 0)

### Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte **les calendriers dérogatoires 2024/2025 de la Faculté de physique et d'ingénierie.**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	24
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté de physique et d'ingénierie

Fait à Strasbourg, le 10 mai 2024

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau





# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

AnnéeUniversitaire:	2024-25
Formation :	M1 Physique TC ; M1 Prépa agrégation de Physique ; 2 <sup>ème</sup> année DU Magistère MdPF
Resp.pédagogique:	D. Aubert, Y. Hirschberger, T. Charitat; G. Weick
Date :	13/03/2024

## Modifications demandées

Les modifications demandées sont les suivantes:

Semestre 1 : début des enseignements le 2/09/2024 par des cours non obligatoires de remises à niveau en physique statistique et mécanique quantique.

Semestre 1 : semaine du 16/12/24 semaine de cours ou début des examens du S1 session 1

Semestre 2 : Début des cours semaine du 20/01/24

Semestre 2 : Examens du S2 les semaines du 5/05, 12/05 et 19/05.

## Motifs

Des cours de bases en "Physique statistique" et en "Mécanique quantique" sont proposés en début de semestre afin de permettre aux étudiants venant d'une autre licence que la licence de physique de l'UNISTRA de suivre ces matières fondamentales du M1S1. Ces cours sont facultatifs.

Le second semestre du M1 nécessite un minimum de 13 semaines d'enseignement et deux semaines de stage. Pour cette raison, nous demandons de commencer les examens du S1 fin décembre et de commencer le semestre 2 la semaine du 20 janvier 2025. Pour pouvoir planifier tous les examens du semestre 2, il est nécessaire de disposer de 3 semaines d'examens. Les jurys de semestre 2 peuvent alors se tenir la semaine du 2/06, comme proposé dans le calendrier universitaire 2024-2025.

Les examens de session 2 peuvent être organisés les 3 semaines suivantes et les jurys de session 2 la semaine du 7/07, toujours comme proposé dans le calendrier universitaire 2024-2025



# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

AnnéeUniversitaire:	2024-25
Formation :	M2 Physique Parcours et DU Préparation à l'agrégation de Physique
Resp.pédagogique:	Y.Hinschberger, T. Charitat
Date :	11/03/2024

## Modifications demandées

Les modifications demandées sont les suivantes :

### Semestre 3

Début des enseignements (réunion de rentrée) semaine du 02/09/2024

### Semestre 4 :

Reprise des cours la semaine du 06/01/2025

Semaine de cours normale la semaine du 27/01/2025 (pas de pause inter-semestre)

Jurys Semestres 3 et 4 : semaine du 06/04/2025

## Motifs

Les modifications, concernant les semaines d'enseignement, permettent d'adapter le calendrier universitaire à celui des concours de l'enseignement auxquels se présentent les étudiants. Actuellement pour le concours :

- de l'agrégation de Physique : épreuves écrites mi-mars et épreuves orales mi-juin à début juillet;
- du CAPES Physique Chimie: épreuves écrites fin mars et épreuves orales fin juin à début juillet.

Les modifications, concernant les dates des jurys, sont imposées par les conditions spécifiques au concours de l'agrégation externe. En effet, les étudiants doivent envoyer au rectorat une attestation de réussite au master avant la publication des résultats d'admissibilité au concours. Les dates de jury peuvent être modifiées au courant de l'année selon les dates imposées par le calendrier du concours non connues à l'avance.

L'existence d'une pause inter-semestre n'est pas optimale pour la préparation et la réussite d'un concours national.

## **Demande de dérogation au calendrier universitaire général**

**Année universitaire :** 2024/25

**Formation :** 2<sup>ème</sup> année du Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique parcours **Systemes Electronique et Micro-Electroniques**

**Responsable :** Freddy Anstotz

**Date de la demande :** 4 Mars 2024

### **Modification demandée :**

Fin du semestre 3 le 28 février 2025.

Démarrage de S4 (stage) le 3 mars 2025.

### **Motif :**

En raison du couplage de la deuxième année du Master PAIP-MNE avec la 3<sup>ème</sup> année du parcours Thérapeutique Innovante du diplôme TI-santé de TPS, la grande majorité des cours du Master 2 est commune avec les cours de l'école. L'ouverture de notre master à l'alternance nécessite également de rallonger le S3 afin de pouvoir placer le volume de cours académique imposé aux formations par alternance.

A noter qu'il n'y a pas de seconde session d'examen dans ce Master 2 et les étudiants démarrent leur semestre 4 (stage de fin d'étude en laboratoire ou en entreprise) dans la foulée.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	M2 Physique Parcours Physique subatomique et astroparticules
Resp. pédagogique :	Boris Hippolyte
Date :	25/03/2024

## Modifications demandées

La semaine de révision du 6 janvier devient une semaine d'examens
Il est impératif de programmer les examens du M2PSA les deuxième et troisième semaines calendaires de 2025, c'est-à-dire les semaines commençant le 06/01 et le 13/01 afin de libérer les étudiants la semaine du 22 janvier et leurs permettre de participer à l' <i>European School of Instrumentation in Particle and Astroparticle Physics</i> (ESIPAP, <a href="https://www.esi-archamps.eu/esipap-presentation/">https://www.esi-archamps.eu/esipap-presentation/</a> ) organisé par l'Université de Grenoble.
Avoir une semaine d'examens la semaine du 06/01 au 10/01 ne posera pas de problème, car ceux-ci se dérouleront dans les locaux de l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) sur le Campus de Cronenbourg.



**DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER  
UNIVERSITAIRE GENERAL**

Année Universitaire :	2024_2025
Formation :	Master Physique 2 Parcours Astrophysique et Sciences des Données
Resp. pédagogique :	Pierre Maggi
Date :	23/03/2024

### Modifications Demandées

Début de 1er semestre : **2 septembre 2024**  
Semaine de « Révision » : Considérée comme semaine de cours **normale**  
Toutes semaines de Vacances : comme dans le planning de référence  
Fin de 1er semestre : **7 février 2025.**  
Début de 2eme semestre : **10 février 2025.**  
Stage M2 : 15 semaines minimum à partir du 10 Février 2025 au 6 juin 2025, décalable d'une semaine si une justification valable est présentée par l'étudiant ou son laboratoire d'accueil.  
Soutenances de stage : semaine(s) du 16 ou 23 juin 2025  
2eme session M2-S3 et M2-S4: entre le 26 juin et le 3 juillet 2025.

### Motifs

Cette demande reprend celle que nous faisons tous les ans depuis la mise en place du LMD, et qui est sous-entendue dans les maquettes d'habilitation.

Le M2 d'astrophysique n'a pas de période d'examen bloquée pendant le S3. Les modalités de contrôle des connaissances décrivent en détail le fonctionnement (quelques examens terminaux combinés avec un contrôle continu majoritaire).

Argumentaire pour la date tardive de fin du S3:

(1) Nous réalisons dans l'année avec les étudiants une mission d'observations astronomiques d'une semaine à l'Observatoire de Haute Provence, observatoire qui est maître de ses plannings d'accès aux télescopes. Nous devons pouvoir nous adapter à une attribution de temps de télescope dans le 1er semestre, si nécessaire. Ces dernières années cette semaine a toujours eu lieu en décembre

(2) Nous devons libérer chaque semaine 1,5 jours pour que les étudiants en double diplôme avec Telecom Physique Strasbourg puissent compléter leur formation d'ingénieur. Sur 16 semaines, cela se traduit par 24 jours de libérés, et la période restante est trop courte pour effectuer les enseignements dans des conditions pédagogiques raisonnables.

(3) s'ajoutent également 6 après-midi qui doivent être libérés pour les étudiants participants au DU IRMIA++ durant le S3.

(4) Nous proposons des cours en échange avec l'université de Grenoble et ceux-ci ont des créneaux de 1h30, ce qui rallonge la durée calendaire du cours, donnant un contrôle final tardif.

(5) Nous proposons un cours fait par un enseignant de Lyon qui doit se déplacer ponctuellement (2 à 3 jours, 2 à 3 semaines). Il est généralement plus simple d'organiser cela sur des semaines plus libres, donc nécessairement tard dans le semestre.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024/2025
Formation :	Licence professionnelle d'optique professionnelle – parcours Métiers de l'Optique et de la Vision, aspects scientifiques, techniques et commerciaux.
Resp. pédagogique :	Nathalie PARIZEL ICHTER
Date :	20/03/2024

## Modifications demandées

Pas de vacances de Toussaint (semaine du 28/10/2024)  
Fin du premier semestre : 12/02/2025  
Fin du deuxième semestre : 01/07/2025  
Jury du premier semestre : semaine du 3 mars 2025  
Jury de deuxième semestre : première quinzaine de juillet 2025  
Jury de diplôme : première quinzaine de juillet 2025

## Motif

Le volume horaire de la licence professionnelle "Métiers de l'Optique et de la Vision" est de 76 jours de 7 heures, soit 532 heures.  
Le rythme de l'alternance choisie est : lundis et mardis en cours/TP/TD, le reste de la semaine en entreprise.  
En commençant les cours/TP/TD le lundi 02/09/2024, nous avons besoin de 43 semaines de 2 jours en comptant les 3 lundis fériés (11 novembre, Pâques et Pentecôte) et les 4 semaines de vacances. Ceci nous oblige à terminer les cours le 1 juillet en respectant au mieux les vacances universitaires, exceptées celles de la Toussaint.

Les semestres sont choisis de façon à équilibrer les ECTS sur la durée totale de la formation.





## **Demande de dérogation au calendrier universitaire général**

**Année universitaire :** 2024/25

**Formation :** 2<sup>ème</sup> année du Master SGM parcours **DSMI**

**Responsable :** Christian GAUTHIER

**Date de la demande :** 26 Mars 2024

### **Modification demandée :**

Fin du semestre 3 au plus tard le 28 février 2025.

Démarrage de S4 (stage) le 3 mars 2025.

Soutenances de stage au plus tard le 15 septembre 2025

### **Motif :**

L'ouverture de notre master à l'alternance nécessite également de rallonger le S3 afin de pouvoir placer le volume de cours académique imposé aux formations par alternance.

Lors de cette année diplômante le semestre 4 correspond au stage de fin d'étude. Les stages démarrent donc en général au mois de mars mais se terminent pour certains fin juillet voire au mois d'août.

Pour ces raisons, le M2-DSMI demande à fonctionner selon un calendrier dérogatoire avec des soutenances de stage et jurys de diplôme ayant lieu au plus tard le 15 septembre.

## DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL



Année Universitaire :	2024-2025
Formation :	Licence professionnelle TNRP
Resp. pédagogique :	Isabelle Rossini
Date :	25/03/2024

### Modifications Demandées

Semaine de cours : semaine 2 (6 au 10/01/2025)

Jury semestre S5 semaine 22 ou 23 (avant le 09/06/2025).

Jury semestre S6 et jury de diplôme semaine 38 ou 39 (avant le 29/09/2025).

### Motifs

Semaine de révisions remplacée par une semaine de cours

Les évaluations de la formation sont organisées en contrôle continu et sont réparties sur toutes les semaines de présence des étudiants en formation avec au maximum 2 à 3 évaluations par semaine. A titre d'exemple l'an passé, les premières évaluations se sont déroulées en septembre et 12 évaluations avaient déjà été effectuées avant janvier. Par conséquent la présence d'une semaine de révisions en janvier n'est pas nécessaire. De plus le nombre restreint de semaines de formation (en raison de l'alternance) nous contraint à optimiser l'organisation des enseignements lors des semaines de formation.

Dates jurys reportées

Le déroulement en alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation) de la formation entraîne la fin des cours mi-mai pour les apprentis/stagiaires. Le jury du semestre 5 doit donc avoir lieu après.

Ce diplôme professionnel inclut une soutenance de stage ayant lieu mi-septembre, il y a compensation de l'ensemble des UE donc les jurys du semestre 6 et de diplôme doivent avoir lieu après ces soutenances en septembre.

Cette demande reprend celle qui est faite tous les ans depuis la mise en place du LMD.



# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-2025
Formation :	Licence professionnelle : Métiers de l'industrie : Conception et Processus de mise en Forme des Matériaux (CPFM) : parcours Prototypage de Produit et d'Outillage (PPO)
Responsable. pédagogique :	Rémy HOUSSIN
Date :	26/03/2024

## Modifications demandées

Pas de vacances de Toussaint (semaine du 28/10/2024)

La semaine du 6 janvier 2025 sera utilisée pour des enseignements et/ou apprentissage

Fin du premier semestre : 20/03/2025

Jury du premier semestre : mi-avril 2025

La semaine du 27 janvier 2025 sera utilisée pour des enseignements et/ou apprentissage

Les soutenances de stage/apprentissage auront lieu la première quinzaine de septembre 2025 pour qu'elles portent sur l'intégralité du stage.

Fin du deuxième semestre : 15/09/2025

Jury de deuxième semestre : deuxième quinzaine de septembre 2025

Jury de diplôme : deuxième quinzaine de septembre 2025

## Motifs :

Le volume horaire de la licence professionnelle " Prototypage de Produit et d'Outillage (PPO)" est 500 heures de cours + 150h de projet tutoré.

Sachant que l'alternance choisie est : 2 semaines en cours/TP/TD / 2 semaines en entreprise, ce n'est pas possible de faire tous les heures en respectant le calendrier standard de l'université. Impossible de faire les 400h prévue en premier semestre avant le 21 janvier 2025. Si nous commençons les cours/TP/TD le lundi 02/09/2024, nous avons besoin de 38 semaines généralement sans compter les jours fériés.

Aussi certains apprentis ont le droit de commencer leur apprentissage jusqu'à le 15/12/2024, alors pour compléter la durée de stage/apprentissage, nous planifions les soutenances des stages/ apprentissage avant le 15/09/2025. Ceci permet à la nouvelle promotion d'assister aux soutenances.

Pour des raisons pédagogiques le projet tutoré de 150h est répartie sur les semaines en cours, il dure tout au long de l'année et fini qu'en juin 2025.

Par ailleurs, le projet professionnel en entreprise est à présenter en fin de parcours. Les semestres sont choisis de façon à équilibrer les ECTS sur la durée totale de la formation.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-2025
Formation :	M2 PhyQS
Resp. pédagogique :	Stéphane Berciaud
Date :	25/03/2024

## Modifications Demandées

- « Crash course » et réunion de rentrée la semaine du 2 septembre
- Pas de vacances la semaine #44 du 28/10/2024 (vacances « Toussaint »)

## Motifs

Il faut 15 semaines d'enseignement pour pouvoir placer tous les cours obligatoires et optionnels du semestre 3 du M2 physique parcours MCN. En ne prenant pas de vacances la semaine du 28/10/24, cela permet de garder la semaine du 6 janvier 2025 pour les révisions.

## DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER

### UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Licences et Masters de la faculté de Physique et Ingénierie
Resp. pédagogique :	Direction des études de la faculté
Date :	26/03/2024

#### Modifications Demandées :

- La semaine d'intersemestre est utilisable pour les enseignements de licence et master

#### Motifs :

- Pour les masters : ne pas utiliser cette semaine réduirait trop le semestre 2 qui ferait 2 à 3 semaines de moins que le semestre 1. Le nombre (et les effectifs) de nos formations en alternance et les ressources (humaines et en terme de salles de cours) nous conduisent à utiliser cette semaine pour y placer des enseignements.
- Pour les licences : l'alternance des ressources avec les formations en apprentissage ont également un impact sur les licences. Par ailleurs nos formations de licence comprennent une part significative de projets, projets tuteurés en laboratoire ou stage en entreprise au S2 qui réduisent significativement les semaines utilisables pour placer les autres enseignements.
- Pour l'ensemble de nos formations : le volume horaire par étudiant, la mutualisation (interne) d'une partie de nos formations (et donc les tensions sur les amphis), la part significative de travaux pratiques et les tensions sur les services de beaucoup de nos enseignants compliquent l'élaboration de nos emplois du temps. La semaine d'intersemestre est nécessaire pour lisser la charge d'enseignement.

## **Demande de dérogation au calendrier général universitaire**

**Année universitaire :** 2024-2025

**Formation :** Parcours M1 « Systèmes Electroniques et Microélectroniques »

Master PAIP

**Responsable Pédagogique :** M. Frédéric ANTONI

Justifications :

Les séances de Travaux Pratiques de salle blanche au CIME – Nanotech à Grenoble devront impérativement se dérouler dans les semaines 20 et 23 de l'année universitaire.

Modifications demandées pour le semestre 2 :

- Les semaines S20 et S23 deviennent des semaines d'enseignements permettant la mise en place des travaux pratiques à Grenoble.

Par conséquent :

- Les examens de session 1 du S2 sur 2 semaines seront regroupés dans les semaines 19 et 21 du calendrier.

Fait le 13 mars 2024



## DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER

### UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : Mécatronique, Robotique Parcours : Installation d'équipements industriels à l'international (IEII)
Resp. pédagogique :	Michal KOZDERKA
Date :	26/03/2024

#### Modifications Demandées :

- Prévoir la date du jury du semestre 1 de la formation pour la semaine 20 ou 21 de l'année universitaire (avant le 02/06/2025).
- Prévoir la date du jury du semestre 2 et jury de diplôme pour la semaine 36 de l'année universitaire (avant le 03/09/2025).

#### Motifs :

- La licence professionnelle IEII se prépare en alternance, principalement en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou exceptionnellement convention de stage.
- La formation débute début septembre 2024 et se termine début septembre 2025. Elle alterne 2 semaines à la Faculté de Physique et Ingénierie et 2 semaines en entreprise, ce qui entraîne la fin des enseignements et examens vers la fin du mois de mai 2025.
- Par conséquent, le jury du semestre 1 (S1) ne peut s'effectuer qu'après la fin des cours, soit au plus tôt début juin 2025.
- De même, pour les jurys du semestre 2 (S2) et du diplôme de la formation, il faut attendre la fin des contrats ou de convention en entreprise, soit fin du mois d'août 2025. Les jurys du semestre 2 et du diplôme de la formation ne peuvent s'effectuer qu'après la soutenance du mémoire de stage/apprentissage, soit au plus tôt la seconde semaine de septembre 2025.

## DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER

### UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Licence Professionnelle Maîtrise de l'Énergie, Électricité, Développement Durable, Parcours Efficacité Énergétique (LPEE)
Resp. pédagogique :	Yves CHAPUIS
Date :	26/03/2024

#### Modifications Demandées :

- Prévoir la date du jury du semestre 1 de la formation pour la semaine 24 de l'année universitaire (avant le 14/06/2025).
- Prévoir la date du jury du semestre 2 et jury de diplôme pour la semaine 36 de l'année universitaire (avant le 06/09/2025).

#### Motifs :

- La licence professionnelle LPEE est une formation en alternance via un contrat de travail en alternance dans une entreprise (contrat apprentissage, contrat de professionnalisation ou convention de stage-alternant).
- La formation débute en septembre 2024 et se termine après 12 mois de formation en septembre 2025. Elle alterne 2 semaines de cours à l'université au sein de la Faculté de Physique et Ingénierie) de l'Université de Strasbourg et 2 semaines mise en pratique au sein d'une entreprise.
- Plusieurs enseignements se déroulent tout au long de l'année universitaire ce qui entraîne que certains cours débutent en septembre 2024 et se terminent au mois de juin 2025, ce qui entraîne des délais dans les jurys de semestre, ainsi :
  - le jury du semestre 1 de la formation ne peut se tenir qu'à la fin des enseignements officiels (examens et soutenance de la matière projet tuteuré compris), soit début juin 2025 ;
  - le jury du semestre 2 et du diplôme de la formation ne peuvent se tenir qu'à la fin des périodes en entreprise et la soutenance de la matière stage, soit début septembre 2025.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	M1 Sciences et Génie des Matériaux
Resp. pédagogique :	Mircea RASTEI
Date :	22/03/2024

## Modifications demandées

- Semestre 1 : Début des enseignements S1 d'une semaine, pour commencer la semaine du 2 septembre
- Semestre 1 : Avancer la 1-ère semaine d'examens du S1 d'une semaine, début semaine du 16/12
- Semestre 1 : Avancer la 2-ème semaine d'examens du S1 d'une semaine, c-à-d semaine du 13/01
  
- Semestre 2 : Début des cours semaine du 20/01/24
  
- Semestre 2 : Examens du S2 les semaines du 24/03 et 31/03

## Motifs

Les modifications ci-dessus sont demandées pour pouvoir **intégrer le stage de M1 "Sciences et Génie des Matériaux"** (8 semaines) dans le calendrier universitaire 2024-2025. Les vacances de printemps sont supprimées pour les étudiants en stage.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Master de physique fondamentale parcours PRIDI
Resp. pédagogique :	Patrice LAQUERRIERE
Date :	11/03/2024



## Modifications Demandées :

- Nous demandons à mettre une semaine d'examen la semaine du 04 novembre 2024 pour les enseignements du tronc commun.

## Motifs :

- Les étudiants des années 2010-2015 ont demandé à avoir des examens juste après les cours du tronc commun. Les étudiants déploraient d'avoir des examens en janvier pour des cours finis depuis fin octobre. Nous l'avons réalisé les années précédentes et cela a été plébiscité. Nous souhaitons donc conserver cette semaine d'examen au milieu du semestre S3.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :		2024-2025
Formation :	M2 Parcours Physique cellulaire	
Resp. pédagogique :	Daniel Riveline	
Date :		25 mars 2024

## Modifications Demandées

Voir calendrier joint.

## Motifs

Les matières ont des volumes horaires importants : des éléments de Physique, Biologie, Chimie, Maths, doivent être donnés aux étudiants de profils variés. Il est indispensable de disposer de ces semaines proposées dans l'emploi du temps.  
Ces modifications du calendrier sont également souhaitées par les étudiants pour intégrer les contenus pédagogiques des cours.



## Année universitaire 2024-2025

Date	Sem	Evaluation par contrôles terminaux	
02/09/2024	36	Accueil lundi 2 septembre	
09/09/2024	37	Semaine 1	
16/09/2024	38	Semaine 2	
23/09/2024	39	Semaine 3	
30/09/2024	40	Semaine 4 Examens session 1 S3 (Bases)	
07/10/2024	41	Semaine 5 Examens session 1 S3 (Bases)	
14/10/2024	42	Semaine 6	
21/10/2024	43	Semaine 7	
28/10/2024	44	Vacances "Toussaint"	
04/11/2024	45	Semaine 8	
11/11/2024	46	Semaine 9	
18/11/2024	47	Semaine 10	
25/11/2024	48	Semaine 11	
02/12/2024	49	Semaine 12	
09/12/2024	50	Semaine 13	
16/12/2024	51	Semaine 14	
23/12/2024	52	Vacances "Noël"	
30/12/2024	1	Vacances "Noël"	
06/01/2025	2	Semaine étude (cours éventuels en visio)	
13/01/2025	3	Semaine 15	
20/01/2025	4	Semaine 16	
27/01/2025	5	Inter-semester ou semaine 1	
03/02/2025	6	Semaine 1	
10/02/2025	7	Semaine 2 Examens session 1 S4 puis Jury session 1 S4	
17/02/2025	8	Vacances "Hiver"	
24/02/2025	9	Semaine 3	
03/03/2025	10	Semaine 4	
10/03/2025	11	Semaine 5	
17/03/2025	12	Semaine 6	
24/03/2025	13	Semaine 7	
31/03/2025	14	Semaine 8	
07/04/2025	15	Semaine 9	
14/04/2025	16	Vacances "Printemps"	
21/04/2025	17	Semaine 10	
28/04/2025	18	Semaine 11	
05/05/2025	19	Semaine 12	
12/05/2025	20	Semaine 13	
19/05/2025	21	Semaine 14	
26/05/2025	22	Semaine 15	
02/06/2025	23	Semaine 16	
09/06/2025	24	Semaine 17	
16/06/2025	25	Semaine 18 Examens session 1 S4 et Jury session 1 S4	
23/06/2025	26	Semaine 19 Examens session 2 S3	
30/06/2025	27	Semaine 20 Examens session 2 S3 et S4	
07/07/2025	28	Semaine 21 Jury session 2 S3 et S4	
14/07/2025	29		

### **Rappel des vacances scolaires dans l'Académie de Strasbourg**

Vacances de la Toussaint: samedi 19 octobre au lundi 04 novembre 2024

Vacances de Noël: samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025

Vacances d'hiver: samedi 08 février au lundi 24 février 2025

Vacances de printemps: samedi 05 avril au mardi 22 avril 2025

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER

## UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Licence mention « Physique » parcours « sciences de la matière » et « physique fondamentale » 2ème et 3ème années
Resp. pédagogique :	Responsables des L2 et L3 des deux parcours et L3 MPA-Magistère
Date :	26/03/2024

### Modifications Demandées :

- Commencer le second semestre le 20 janvier et non le 27 pour les parcours de Physique Fondamentale, de Sciences de la matière, de L3 MPA et de 1ère année de Magistère

### Motifs :

- Il est très complexe de placer l'ensemble des cours des S4 et S6 en raison de la hausse des effectifs, la création des groupes supplémentaires (principalement en L3) et des nombreuses mutualisations qui rendent complexes l'élaboration de l'emploi du temps. A ces contraintes s'ajoutent les stages laboratoires et le stage de terrain cela double licence. La demande permet de mieux lisser la charge sur les S4 et S6



# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Master PAIP Parcours MESI M1 et M2
Resp. pédagogique :	Dominique KNITTEL
Date :	26/03/2024

## Modifications Demandées :

- Début des cours en M1 et M2 MESI : 2/09/2024
- Semaine 2 (semaine du 6/1/2025) M1 et M2: les apprentis sont en entreprise
- M2 : fin des cours du S4 le 28/06/2025. Raisons : soutenance de stages/apprentissage durant 2ème quinzaine de juin.

## Motifs :

- Début des cours au 2/09/2024. Raison : Formation mixte FI et apprentissage. L'alternance cours/semaines en entreprise réduit de moitié les semaines de cours.
- M2 : fin des cours du S4 le 28/06/2025. Raisons : soutenance de stages/apprentissage durant 2ème quinzaine de juin.

# DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER

## UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2024-25
Formation :	Licence mention « sciences pour l'ingénieur » 2ème année
Resp. pédagogique :	Agathe COUIPPE
Date :	26/03/2024

### Modifications Demandées :

- Utilisation de la semaine 25 (du 16/06/25 au 22/06/25) pour y placer les soutenance de stage de la L2

### Motifs :

- La deuxième année de la licence SPI intègre un stage opérateur qui a lieu aux mois de mai et juin 2025. Compte tenu des contraintes pour placer les enseignements du semestre 4 et la demande récurrente des étudiants de ne plus avoir d'examens après le stage, ce dernier ne peut démarrer plus tôt.
- En conséquence la soutenance de stage aura lieu en semaine 25 (du 16/06/25 au 22/06/25) pour laisser du temps aux étudiants pour rédiger le rapport et préparer la soutenance.